

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS



BULLETIN DU CHEF NATIONAL PERRY BELLEGARDE Décembre 2018

Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN

L'APN diffuse régulièrement des comptes rendus sur les travaux en cours au bureau national. De plus amples renseignements sont affichés sur le site Web de l'APN (www.afn.ca).

SOMMAIRE :

- L'Assemblée des Premières Nations (APN) a tenu son Assemblée extraordinaire des Chefs du 4 au 6 décembre 2018 sur le territoire algonquin non cédé à Ottawa (Ontario), au cours de laquelle cinquante-deux résolutions ont été adoptées et seront affichées sur le site Web de l'APN très bientôt.
- L'APN a participé à la réunion des premiers ministres axée sur le commerce et l'économie, le 10 décembre 2018, et a fait passer un message fort sur la nécessité de la participation des Premières Nations à ces travaux et du plein respect de leurs droits.

Assemblée extraordinaire des Chefs de l'APN, du 4 au 6 décembre 2018

Plus de 1 700 Chefs, aînés, jeunes et autres délégués ont participé à l'Assemblée extraordinaire des Chefs (AEC) de l'APN du 4 au 6 décembre sur le territoire algonquin non cédé à Ottawa (Ontario), sous le thème « Reconnaître nos défis, nos réussites et nos opportunités ». Ce fut une occasion d'évaluer les progrès, d'établir les priorités ainsi que l'orientation stratégique pour l'année à venir.

Nous avons commencé par souligner l'absence d'Elmer Courchene, de la Première Nation Sagkeeng Anicinabe sur le territoire visé par le traité n° 1 au Manitoba et aîné de longue date de l'APN, qui ne pouvait se joindre à nous pour cause de maladie. Le premier jour de l'Assemblée, une chaise et une couverture ont été placées aux côtés des aînés pour lui rendre hommage et nous rappeler sa présence. Nous avons tous été choqués et attristés d'apprendre son décès le lendemain et nous avons donc tenu une cérémonie spéciale. Au cours de l'AEC, nous avons également rendu hommage à feu le Chef St Denis, qui était Chef de la Première Nation de Wolf Lake depuis plus de 30 ans, ainsi qu'à feu Wendall Nicholas, qui collaborait avec les aînés de l'APN. Les Chefs ont aussi honoré l'ancien combattant Louis Levi Oakes, le dernier survivant à avoir transmis des codes en langue Mohawk, avec une cérémonie de couverture.

Le premier ministre Justin Trudeau s'est adressé aux Chefs-en-assemblée le premier jour. C'est la quatrième fois que le premier ministre assiste à nos Assemblées depuis son élection. Il s'est engagé à continuer de travailler avec les peuples autochtones et il prévoit qu'une Loi sur la protection de l'enfance autochtone et une Loi sur les langues autochtones seront adoptées avant que la Chambre des communes ne suspende ses travaux en juin 2019. Plusieurs ministres du Cabinet se sont adressés aux délégués à l'AEC, dont la ministre Hajdu, la ministre Bennett et la ministre Philpott. Le chef du Parti conservateur Andrew Scheer, le chef du NPD Jagmeet Singh et la chef du Parti vert Elizabeth May ont aussi prononcé une allocution et répondu aux questions.

Les Chefs ont adopté 52 résolutions à l'AEC. Ces résolutions définissent le mandat des travaux de l'APN. Toutes sont importantes, mais je peux en souligner quelques-unes qui portent sur de nouveaux enjeux. Comme vous le savez peut-être, 2019 est l'Année internationale des langues autochtones des Nations Unies, et une résolution appelle l'APN et le gouvernement fédéral à proposer et défendre auprès des Nations Unies la déclaration d'une décennie internationale des langues autochtones. Trois résolutions portent sur la protection de l'enfance des Premières Nations, y compris l'appui à l'élaboration conjointe d'une loi avec le gouvernement fédéral pour appuyer les droits et la compétence des Premières Nations dans ce domaine essentiel. Une autre résolution adoptée porte sur la mise en place d'une stratégie nationale du patrimoine pour commémorer tous les sites des pensionnats indiens, selon les vœux des Premières Nations. Des résolutions ont également été adoptées pour approuver la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures connexes et la recherche dans ce domaine, ainsi que la mise sur pied d'un groupe de mise en œuvre des traités modernes de l'APN.

Une des résolutions que je tiens à souligner est la résolution sur le « Rejet du cadre de reconnaissance et de mise en œuvre des droits autochtones et des processus associés ». Elle s'appuie sur des résolutions antérieures de l'APN affirmant que seules les Premières Nations peuvent déterminer leur cheminement hors de la décolonisation et qu'elles doivent diriger leurs propres approches en matière de réédification de leurs nations. Nous avons entendu les paroles inspirantes prononcées par des jeunes de l'Association des Iroquois et des Indiens alliés, qui ont tenu un rassemblement le premier jour de l'AEC et ont parlé de nos droits, de notre titre et de notre compétence.

Il y a beaucoup plus de détails pertinents à toutes les résolutions adoptées lors de l'AEC de décembre. Ces dernières seront affichées sous peu sur le site Web de l'APN, avec le rapport final de l'AEC 2018. Une webdiffusion intégrale de l'AEC est également disponible à l'adresse www.afn.ca.

Réunion des premiers ministres

Le 10 décembre 2018, le lendemain de l'AEC, j'ai assisté à la réunion des premiers ministres axée sur le commerce et l'économie à Montréal, en compagnie du Chef régional du Québec Ghislain Picard, du Chef régional de la Colombie-Britannique Terry Teegee, du Chef régional des Territoires du Nord-Ouest Norman Yakeleya, et de

Morley Watson, Chef adjoint de la Federation of Saskatchewan Indigenous Nations. La réunion, convoquée par le premier ministre, a réuni tous les dirigeants provinciaux et territoriaux.

L'APN a clairement indiqué que les tentatives de nier ou d'ignorer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et le manque de reconnaissance du consentement préalable, libre et éclairé sont des obstacles au commerce et au développement. Nous avons rappelé aux premiers ministres que l'énorme richesse de notre pays provient principalement des terres des Premières Nations. Tout processus décisionnel concernant des projets d'exploitation des ressources naturelles doit faire intervenir les Premières Nations dès le début.

Nous avons rappelé aux premiers ministres que les permis et les licences ne devraient pas être accordés par les gouvernements avant que les entreprises puissent prouver qu'elles ont établi une relation positive avec les Premières Nations à l'échelle locale et élaboré une stratégie de participation des Premières Nations ainsi que des possibilités d'approvisionnement, d'emploi et de partage des recettes.

J'ai souligné un certain nombre de façons qui permettraient aux premiers ministres d'accroître les opportunités offertes aux Premières Nations, notamment en nommant et en retenant des membres des Premières Nations au sein de conseils consultatifs, de conseils d'administration et de tout organe décisionnel, en trouvant d'autres moyens de partager les revenus et la propriété, en envisageant des lois pour faire en sorte qu'un pourcentage de l'approvisionnement soit réservé aux entreprises et fournisseurs de services autochtones et en améliorant l'accès aux capitaux.

Joyeuses Fêtes !

L'APN tient à vous remercier toutes et tous pour votre implication, votre dévouement et vos suggestions pour aller de l'avant au cours de la dernière année. Je me réjouis de poursuivre nos travaux en 2019 - l'Année internationale des langues autochtones ! Nous vous offrons nos meilleurs vœux pour un joyeux temps des Fêtes, en toute sécurité.